

En cette veille du 14 juillet 2015

La Lettre Défense et République a été absente durant ces six derniers mois, non que les travaux aient été inexistantes ou bien que la défense nationale n'ait plus été un sujet d'intérêt. Au contraire comme le montre au moins la rénovation du site.

Depuis le 7 janvier 2015, les événements se sont succédés les uns après les autres : guerre en Irak et en Afrique, attentats en France et ailleurs, progression irrésistible de Daech avec son cortège d'atrocités sans susciter de grandes manifestations, attrait des jeunes Français pour le djihad exprimant l'absence de repères proposés par notre société et la recherche de repères structurants palliant leurs insatisfactions bien souvent personnelles.

Les institutions ont été contraintes à l'action sous la pression : nouvelles lois dont celle sur le renseignement, loi de programmation militaire actualisée à venir avec 18 000 hommes maintenus sur la déflation annoncée, en particulier au profit de l'armée de terre.

Le 14 juillet, nos forces armées défileront devant la Nation. Elles sont le dernier recours des institutions de la République pour de nombreuses années dans le contexte de cette longue guerre contre le salafisme. Tous les politiques devront bien avoir cette perspective en tête dans le cadre des promesses qu'ils pourraient être amenés à faire dans les mois qui viennent.

Le Président

Sommaire

Notre guerre de retard : six mois de déni	1
<i>L'excès de compassion</i>	2
<i>Les demi-mesures d'urgence</i>	2
<i>L'oubli de la guerre totale</i>	4
Pour un Partenariat Sécuritaire entre l'Europe et l'Afrique	5
Coups de cœur	7
<i>Un député clairvoyant</i>	7
<i>Les pompiers de l'Isère</i>	7
Coups de gueule	7
<i>Ebola</i>	7
<i>Pakistan : attaque contre une mosquée chiïte, au moins 10 morts et 60 blessés</i>	7
<i>La banalisation des fermetures de garnisons</i>	7
Questions parlementaires	8
<i>Place des associations de retraités militaires au CSFM</i>	8
<i>Indemnités des militaires à l'étranger</i>	9
Bibliographie	10

Notre guerre de retard : six mois de déni

Nos « va-t'en guerre » nous ont entraînés dans une guerre libyenne au rabais, sans la terminer et pour des raisons encore inavouées. Ils ont encouragé nos jeunes les plus faibles à quitter leur banlieue pour prendre les armes contre Bachar el-Assad, que tous les politiques ont accusé de massacrer son peuple. En tenant des propos aussi délirants que ceux tenus par Georges Bush pour justifier sa guerre d'Irak, ils ont endormi les Français pendant qu'ils contribuaient par maladresse à déstabiliser tout le pourtour méditerranéen. Dans une lueur de lucidité, ils ont tenté de contenir l'hémorragie islamique au Mali, pour finalement s'apercevoir de l'étendue des dégâts qui dépassent largement nos capacités d'intervention. Nos militaires sont relégués à devenir des pompiers dotés de bannes à feu, agissant dans l'urgence face à un incendie qui se propage et qui menace l'Europe.

Seize villages détruits, 2 000 morts et 20 000 personnes en fuite. C'est le bilan de l'attaque perpétrée par l'armée de Boko Haram au Nigeria en début d'année, dans une totale indifférence des Français.

L'Afrique n'est pas la priorité de nos politiques, encore moins de nos concitoyens qui sont toujours tétanisés par le chômage. Il n'est pas de notre culture non plus de rechercher les causes du pillage perpétuel de ce continent.



Boko Haram : des médias français presque silencieux

L'Etat Islamique au nord de l'Irak et de la Syrie, décapite à tour de bras, les exécutions de masse se poursuivent, provoquant l'indignation des chefs d'Etat occidentaux qui expriment leur révolte en écrivant des « tweet ». C'est un réflexe à la mode et extrêmement courageux. Pour un djihadiste tué dans des bombardements épars ou des combats au sol dont on ne nous montre aucune image, trois autres se présentent pour le remplacer.

Avec quelques djihadistes tués grâce aux frappes de la coalition en début d'année, nous étions satisfaits d'avoir ralenti la progression des fous de Dieu. La France est restée impassible jusqu'au jour où dans le confort de son indignation de salon, elle est surprise en pleine capitale par le coup de démente de trois paumés s'identifiant à ces fous de Dieu. Notre émotivité est à la hauteur de ce qu'attendaient nos ennemis et elle prouve au monde entier que nous avons une guerre de retard.

L'excès de compassion

Les Français, les occidentaux d'une manière générale, font preuve de compassion à leur propre et seul égard.

Face à l'adversité, l'indifférence fait place à un excès de compassion exprimant une douleur collective non contenue et déplacée en pensant aux centaines de victimes journalières qui subissent des atrocités bien plus violentes que celles perpétrées lors de ce petit coup de main. Nous sommes loin des massacres de masse alors que la France semble s'être effondrée sur elle-même. La raison de notre traumatisme est que nous ne sommes pas capables de surmonter la réalité de la violence qui se rapproche de nos foyers.

Dans une immense opération de communication, nos « va-t'en guerre » de tous les bords se sont appropriés la gestion de la crise, laissant exprimer la douleur de ceux qui s'identifiaient aux victimes. C'est peut-être une thérapie digne d'un psychiatre mais un pays n'est pas un simple patient. Les larmes ont vite remplacé le sang, laissant les sentiments nous submerger. Nous avons montré au reste du monde que nous ne sommes solidaires qu'entre occidentaux, accentuant le décalage entre les pays du Nord et du Sud, apportant plus d'importance à ceux qui nous ressemblent. Nous n'étions ni préparés, ni assez forts pour montrer l'humanisme que nous revendiquons.

L'Etat islamique qui vise dans l'immédiat l'annexion des pays plus pauvres que le nôtre, de ceux pour lesquels nous ne faisons preuve d'aucune

compassion, ne manquera pas d'exploiter notre aveu de faiblesse. C'est la première bataille que nous perdons, celle du partage et de la communication.



L'Etat islamique s'étendra jusqu'à Rome, a déclaré le « calife al Baghdadi ».

Les demi-mesures d'urgence

Les mesures d'urgence consistent à rassurer notre population. Elles sont élémentaires mais comme à chaque fois, elles n'interviennent qu'après la catastrophe. C'est déjà un échec que personne ne commente sous prétexte d'unité nationale.

Les projets de « sevrage » de l'intégrisme vont bon train. Les exemples sont recherchés dans les pays du nord de l'Europe qui ne sont pas pour autant exclus d'actes de terrorisme mais qui pourraient être en avance en matière de prévention. Les sites internet de propagande par lesquels 80% des futurs djihadistes sont endoctrinés sont enfin la cible du gouvernement. Le service militaire se rappelle à ceux qui l'ont fait et qui ne regrettent pas l'apprentissage du vivre ensemble. Mais le retour à des mois sous les drapeaux ne serait plus possible car cela coûterait trop cher. La guerre froide l'imposait et nous ne sommes pas encore arrivés à la même tension avec les soldats de l'Etat islamique. Nous pourrions néanmoins en débattre de nouveau dans les dix prochaines années... quand cela sera trop tard.

Pour l'instant, il s'agit d'étudier un service civique non obligatoire, ce qu'il revient à dire que ceux qui pourraient en avoir le plus besoin ne se porteraient pas volontaires pour donner de leur temps à une collectivité dont ils se sentent exclus. Mais six mois après avoir lancé cette idée, plus personne n'en parle.

A en croire les juges d'instruction, quand bien même la loi serait renforcée par des outils adaptés contre le terrorisme de l'intérieur, les moyens manquent pour instruire. Les Officiers de Police Judiciaires seraient aussi en nombre insuffisant. Nos décideurs politiques font avec ce qu'ils ont et avec l'argent dont ils disposent bien que les

gabegies dénoncées laissent supposer que l'argent existe bien. Autant dire qu'en période de crise avec un chômage qui croit, nos ennemis de l'intérieur et ceux de l'Etat Islamique ont l'avantage.

L'arme providentielle mise en avant que ce soit pour combattre, prévenir, neutraliser ou détruire est celle du renseignement. Ne pouvant plus envoyer de troupes supplémentaires en Afrique ou ailleurs, nous promettons d'échanger des renseignements. Le suivi des djihadistes en France est son affaire, autant pour ceux qui sortent de France ou qui rentrent. Ce sont là des intentions de moyens qui ne seront pas toujours budgétées et difficilement contrôlables, mais qui rassurent. Le renseignement est partout offrant des opportunités aux barbouzes qui vont revenir en force. Mais il est vrai que le renseignement est indispensable.

Les mesures bien visibles ont été ponctionnées sur les effectifs des armées. 10 000 militaires pour surveiller sur fond de laïcité des lieux de cultes, écoles religieuses et des bâtiments dits sensibles même s'il ne figurent pas dans la liste des Points d'Importance Vitale. Tout peut être sensible et au rythme où nous allons, nous allons même envoyer des militaires garder les cimetières. Depuis la guerre d'Algérie, jamais l'armée n'avait été aussi visible sur le sol français.

Les lieux civils, même ceux les plus anonymes, sont ainsi mieux gardés que les casernes mais au bout de six mois, le dispositif est levé. Cela a juste donné le temps aux djihadistes d'établir une cartographie précise des lieux à attaquer pour une prochaine fois.

Il sera aussi difficile de faire plus lors des prochains attentats, car l'ennemi sait s'adapter et ce n'est pas ce dispositif à un million d'euros la journée, qui le dissuadera de faire mieux que ses actions passées. La France s'est mise dans la défensive, attendant les coups. Face à la situation, le président Hollande épargne quand même 18 000 suppressions de postes dans les Armées, dont le coût sera certainement compensé ailleurs par des économies forcées. Ce seront aussi autant de militaires qui pourront monter la garde dans les rues des villes françaises.

Comme à son habitude, le ministre de l'intérieur est celui qui est le plus actif pour répondre à la crise. 180 mises en examen sont tombées sur des Français ayant des liens trop proches avec les fous de Dieu. Plusieurs Français en partance pour le djihad se sont vus confisquer provisoirement leurs

passports et des dizaines d'autres cas pourraient subir le même sort. Cette sanction n'a pas de quoi faire peur mais elle a le mérite d'exister. Les médias ont si largement diffusé l'information que les futurs prétendants éviteront dorénavant d'aller à la guerre en prenant l'avion.

Après les passeurs qui déversent des immigrés clandestins en Europe, nous pourrions voir l'apparition de passeurs pour déverser des Européens vers l'Etat islamique. Les flux migratoires sur fond de pauvreté et d'idéalisme religieux auront de quoi occuper toutes les polices aux frontières. Il n'est pas improbable de voir à l'avenir nos militaires crapahuter sur les pistes que prenaient les contrebandiers avant l'ouverture des frontières. Dans l'immédiat, le nombre de Français qui rejoignent la Syrie ne cesse d'augmenter. Sur notre sol national, 10 et 15 000 salafistes manipulables à souhait pourraient aussi s'agiter. Pour l'instant, ils ne véhiculent que des discours de haine.

Nous n'avons pas trouvé le remède à la gangrène djihadiste. Le monde se cherche, effaré de voir des enfants soldats grossir les rangs des combattants qui ont promis le paradis à ses martyrs. Des enfants qu'il faudra au plus tôt détruire sans état d'âme au risque de se faire détruire par eux. C'est la guerre, la vraie qui nous attend. L'Etat islamique se prépare à une guerre totale, sans compassion pour personne, en traumatisant avec une facilité déconcertante les vieilles démocraties occidentales. Son école du crime ne semble pas être gênée par quelque nation que ce soit.



Les enfants du califat

Les frappes américaines deviennent en réalité une motivation supplémentaire pour les apprentis-djihadistes qui accourent du monde entier, grossir ses rangs. « La tendance est claire et inquiétante »,

avait souligné en début d'année à Washington Nicholas Rasmussen, directeur du Centre de lutte contre le terrorisme. « Le nombre de combattants étrangers se rendant en Syrie est sans précédent ». Intervenant devant une commission de la Chambre des représentants, il a estimé à « plus de 20.000 » le nombre de volontaires étrangers ayant rallié l'EI en Syrie, venant de plus de 90 pays. Depuis, les chiffres ne cessent d'augmenter.

Les mesures de ces six derniers mois pour combattre les fous de Dieu n'ont pas été efficaces, une deuxième bataille est perdue. Nous n'osons pas parler de guerre à mener sauf peut-être le Premier ministre Manuel Valls. Peut-être parce que nous ne savons plus ce qu'elle implique ou que nous ne voulons pas le voir.

L'oubli de la guerre totale

Les mini-guerres de nos « va-t'en guerre » ont donné la fausse impression que nous pouvions tenir tête à la barbarie. La vérité est que la gestion de la douleur ne nous est plus connue et encore moins celle de mener une vraie guerre avec des pertes humaines et financières qui deviendraient vite insupportables. La mini-guerre de Libye nous a coûté 493 millions d'euros, les « va-t'en guerre » affirmaient alors que l'économie française serait gagnante grâce aux contrats de reconstruction. Nous n'y avons gagné que l'intervention au Mali et nos dépenses nous échappent.

L'Etat islamique quant à lui prépare sa guerre totale en réalisant au moins un million d'euros de chiffre d'affaires par jour et il faut s'attendre à ce qu'il reçoive un flux massif d'argent envoyé du monde entier par ses sympathisants. Sur le point de vue de l'argent, nous aurons des difficultés à financer une vraie guerre. C'est d'autant plus vrai que notre pays risque d'être divisé au moment de la faire.

L'Etat des fous de Dieu prépare si bien sa guerre, qu'il en arrive à diviser les Français. Les actes islamophobes explosent avec plusieurs centaines de procédures pénales ouvertes. La communauté juive s'est sentie en danger jusqu'au point d'être incitée à aller vivre en Israël. La grande manœuvre des islamistes pour tester la réaction des Français leur a pleinement réussie. Bien au-delà de leur prévision, ils ont pu apprécier comment les chrétiens français assistaient impuissants au génocide de leurs frères d'orient tout en se faisant critiquer par les intégristes laïcs de France.

Ils savent maintenant que l'unité de notre pays est fragile en cas de réel coup de force. Ce sera autant

de diversions qui serviront nos ennemis qui cherchent de toute évidence une confrontation au sol. Plus personne ne s'accorde à dire que les frappes aériennes vont empêcher Daech de s'étendre mais nous renvoyons aux militaires irakiens la mission d'aller au contact alors que nous savons parfaitement qu'ils ne pourront pas remporter la victoire.

C'est timidement que la France répond à l'effort de guerre, en envoyant son seul groupe aéronaval constitué autour du porte-avions Charles de Gaulle. Il était question de préparer une grande offensive irakienne. Notre armada est revenue en France en mai, alors qu'entre petites victoires et grands replis stratégiques sur fond de panique, les Irakiens s'entraînaient encore quand ils ne fuyaient pas la bataille.

Pour l'instant, la contribution de la France aux combats est toujours à la dimension des dépenses qu'elle consent pour faire une mini-guerre. Les erreurs passées de nos « va-t'en guerre » nous font douter de leur analyse actuelle mais il faut espérer que les Américains et les pays arabes voudront réellement en finir avec cet « Etat » de meurtriers. La troisième bataille, celle de notre engagement à faire une vraie guerre, n'est pas gagnée. Nous n'y sommes pas encore prêts.



Une guerre n'est jamais le fait du hasard. Nous avons indirectement contribué à donner naissance au monstre qui nous défie en se comportant comme l'ont fait les nazis ou les khmers rouges. Une gangrène se propage alors que nous n'arrivons plus à la contenir. Le djihad en arrive à servir de prétexte pour décapiter en France un patron. Dès les premières secondes après le crime commis à Saint-Quentin-Fallavier, l'homicide est qualifié d'attaque terroriste. Cela est sans doute vrai. Le criminel se serait entraîné en Lybie mais dans quel camp, celui de Kadhafi ou des « libérateurs » que nous avons soutenu ? Notre précipitation à voir des attaques partout a cependant de quoi réjouir ceux que nous devrions affronter sur le terrain. Le sentiment d'insécurité se développe dans nos rangs.

Ce n'est pas une mini-guerre que la France doit maintenant se préparer à mener mais d'une vraie guerre sur le territoire de l'Etat fantoche. Autant en avoir l'initiative avant qu'elle ne s'exorte sur notre territoire. Les conditions pour gagner cette inévitable guerre seront d'aligner une vraie armée face à Daech tout en assurant des missions de sécurisation en France, et de constituer avec nos alliés une force assez puissante pour écraser ces fous de Dieu. Autant dire que la victoire n'est pas assurée et que la France, l'Union Européenne plus largement, a plutôt une guerre de retard que d'avance.

La rédaction

Pour un Partenariat Sécuritaire entre l'Europe et l'Afrique

Depuis la chute du mur de Berlin en novembre 1989 entraînant avec elle plus tard celles de l'empire soviétique et du communisme, nous pourrions dire que le vide créé par la disparition de cette dernière idéologie était devenue insupportable pour certains. De façon très sournoise, de nouvelles chapelles ont commencé à s'ériger sans que le monde en prenne réellement conscience. C'est ainsi que le 11 septembre 2001, le monde découvrit l'horreur de plusieurs attentats programmés et exécutés froidement aux Etats-Unis par un groupe terroriste jusque-là inconnu du grand public et dénommé Al-Qaïda.

L'un des buts clairement affichés par cette organisation était de punir l'Occident chrétien des humiliations qu'il ferait subir en permanence partout dans le monde en particulier au Proche et Moyen-Orient aux musulmans et aux arabo-musulmans. Ce groupe au départ obéissant à un seul chef dont l'autorité s'étendait déjà en Afrique en particulier au Soudan et en Somalie, deviendra rapidement et surtout après la liquidation de ce chef Oussama Ben Laden une nébuleuse avec plusieurs tentacules autonomes répandus à travers le monde. L'éclatement organisationnel entraînera peu à peu à l'intérieur du mouvement la naissance de plusieurs courants idéologiques et opérationnels prenant appui sur les différents schismes historiques de l'Islam et les interprétations du Coran qu'ils ont entraînés. Il s'en est suivi des affrontements internes qui s'amplifient. C'est ainsi que la nouvelle guerre idéologico-religieuse contre

l'Occident Chrétien « complice » du judaïsme et d'Israël conquérants s'est étendue à toute la planète y compris au monde musulman lui-même.

Le plus virulent de ces courants qui déstabilise toutes les sociétés en créant la panique un peu partout est le courant **sunnite salafiste**. Il a un plan de conquête du monde, de son reformatage éthique et religieux avec pour ambition de détruire les conséquences de la plus grande Révolution Intellectuelle de l'homme, celle de Descartes qui donne une primauté épistémologique et éthique à la Raison Humaine sur toute autre transcendance. Ce courant profondément misologue a choisi comme stratégie de prendre possession de nos corps et nos esprits par la surenchère de la terreur. Pour cela, il organise dans le raffinement le plus abject des enlèvements un peu partout en tranchant les gorges avec de longs couteaux terrifiants et assure la diffusion mondiale de ces actes ignobles en s'appuyant sur les réseaux de communication les plus modernes. Ces mises en scène macabres n'ont qu'un but, avertir chaque foyer sur la terre qu'un des leurs subira ce châtiment si d'aventure leur gouvernement ou leur armée osait vouloir les attaquer. La technique est payante puisque les Occidentaux ont peur d'envoyer leurs soldats combattre au sol l'Etat Islamique pour ne pas risquer que l'un d'entre eux tombe dans leurs mains.

L'Etat Islamique n'est que la conséquence indirecte de la légèreté avec laquelle les dirigeants occidentaux ont géré la guerre en Syrie et en Irak. Cette mauvaise appréhension géopolitique relative des rapports de force intercommunautaires dans ces deux pays ont permis aux islamistes de s'approprier de vastes territoires et leurs richesses. Le résultat est que nous larguons quotidiennement des bombes dont les spécialistes disent qu'elles ne changeront fondamentalement pas les rapports de forces sur le terrain tant que nous n'enversons pas des troupes au sol. Il est à craindre que nous leur vendons aussi en catimini les bombes qu'ils ont prêts à déposer dans nos aéroports et nos métros, pour équilibrer nos balances commerciales déficitaires.

Ce qui préoccupe aujourd'hui certains dirigeants occidentaux, ce n'est pas tant de laisser un monde viable pour leurs enfants et petits-enfants, mais c'est de réussir leur mandat politique un peu mieux que celui de leurs prédécesseurs. Pour cela, ils choisissent d'être borgnes ou carrément aveugles aux risques qui accompagnent certaines de leurs fréquentations d'affaires.

La première réponse dont nous devons nous convaincre est que le **Devoir** nous commande de nous **protéger** contre tout ennemi qui nous cherche sur ce que nous sommes, et d'utiliser **sans état d'âme** tous les moyens dont nous disposons pour au minimum le neutraliser.

La deuxième réponse est que plus nous nous organisons avec d'autres victimes potentielles de ces barbares, plus nos actions seront efficaces, rapides et au moindre coût.

C'est pour cette raison que nous devons envisager de façon positive la mise en place d'un Partenariat de Sécurité Dynamique avec l'Afrique. L'Afrique constitue dans la stratégie des extrémistes une grande zone de faiblesse structurelle dans le flanc sud de l'Europe, à partir de laquelle ils peuvent facilement déstabiliser pour asservir. Les éléments de faiblesse de l'Afrique que les islamistes vont exploiter, sont d'ores et déjà connues :

- Des zones de concentration humaine mal organisées, souvent chaotiques où sévissent à la fois la misère, la délinquance voire des réseaux criminels ;
- L'existence d'Etats corrompus dans lesquels les préoccupations premières des gestionnaires sont le gain facile d'argent au détriment des populations ;
- Le tribalisme endémique entretenu d'où l'absence de conscience de nations qu'il faut protéger ;
- L'absence de droit donc de structures policières et de justice dissuasives pour les criminels transfrontaliers d'où la facilité de recrutement et de circulation pour les réseaux islamistes.

Ce partenariat pourrait s'organiser en faisant la promotion d'une **Doctrine de Sécurité**

Commune Partagée. Pour cela, il faudrait mettre en place une structure de gestion et un programme.

- La Structure de Gestion. Elle pourrait dans un premier temps être confiée à l'organisation internationale de la Francophonie et s'étendre par la suite aux autres membres non francophones qui voudraient en faire partie.
- Le Programme. En favorisant des synergies d'action, de coopération entre plusieurs structures de gestion sécuritaire et partager les informations au niveau des différents organes qui pourraient être les conférences des Chefs d'Etats, des Ministres de la Défense, des Ministres de l'Intérieur, des Ministres du Culte, des Chefs d'Etat-Major Généraux des Armées, des Directeurs de douanes, sans oublier l'Association des Internauts Sans Frontière où les citoyens échangent en permanence sur les risques sécuritaires qu'ils découvrent dans leur pays respectif.

Certains iront à dire que les Africains ne sont pas assez structurés pour faire bloc avec l'Europe. Aux Africains de répondre que ce partenariat pourrait de toute façon être plus facile à concrétiser que « l'Europe de Défense » qui n'a existé que dans l'imaginaire de ceux qui la vantaient.

Un Africain francophone, plus français que jamais.
F.G.

Coups de cœur

Un député clairvoyant

Le député du Vaucluse, Jacques Bompard, a interpellé le 24 février le Ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, par une question écrite à l'Assemblée Nationale, sur les menaces de mort qui étaient proférées à l'encontre des militaires en France.



Le député du Vaucluse, Jacques Bompard

Le député-maire d'Orange, non inscrit, a voulu rappeler que le lendemain des attaques à Paris, un soldat du 3^e Régiment Parachutiste d'Infanterie de Marine a porté plainte pour menace de mort à Carcassonne. Lors de la déposition, le militaire a relaté les paroles clairement racistes et les menaces dont il a été victime : « Sale Français, sale soldat ! Sors de ta voiture, tu as vu ce qui est arrivé à Charlie Hebdo et à ces sales flics ! T'inquiète pas, ça va bientôt arriver car on va tous vous b...er ... le RPIMa ! ». Pour le député du Vaucluse, « Cette haine et cette violence à l'égard de notre armée est surprenante et préoccupante. À travers l'armée française c'est toute la France qui est agressée. »

Les pompiers de l'Isère

Cinq mois après [les attaques](#) à Paris, un nouveau djihadiste a frappé en [France](#). Le Français Yassin Salhi a visé une usine de gaz industriels à Saint-Quentin-Fallavier, en Isère. Il voulait ouvrir des bouteilles de gaz, d'acétone et d'air liquide mais a été arrêté par les pompiers, appelés pour l'explosion. Lors de l'office religieux, la famille du chef d'entreprise décapité a remercié pour son courage le pompier qui avait interpellé le meurtrier.

Coups de gueule

Ebola

Plus de 9 000 morts dans les trois pays les plus touchés. Le bilan de l'épidémie d'Ebola s'est de nouveau alourdi en fin de premier trimestre 2015 dans les trois pays d'Afrique occidentale les plus touchés, Liberia, Guinée et Sierra Leone, en

franchissant la barre des 9 000 morts, selon les chiffres publiés vendredi à Genève par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Mais, selon l'OMS, l'épidémie est désormais sous contrôle au Liberia, le pays où était déployé l'essentiel des militaires américains. La fièvre a tué 3 746 personnes dans ce pays, selon la même source. A l'instar de l'Organisation mondiale de la santé, qui reconnaissait encore fin janvier avoir été « lente » à saisir l'ampleur de l'épidémie, la communauté internationale a tardé à s'investir financièrement dans la lutte contre Ebola.

En Sierra Leone, après une courte période d'accalmie, la résurgence de l'épidémie a été décrétée le 12 juin dans les secteurs affectés des provinces de Kambia et Port-Loko. Les habitants sont confinés à domicile obligatoire pendant 21 jours, la durée maximale d'incubation du virus.

Pakistan : attaque contre une mosquée chiite, au moins 10 morts et 60 blessés

Qui en parle en France ? Un groupe armé rebelle a pris d'assaut une mosquée chiite de Peshawar, bondée à l'occasion de la grande prière hebdomadaire, faisant au moins 10 morts et 60 blessés, selon les premiers bilans policier et hospitalier. Cette attaque, survient après celle qui a fait 61 morts à Shikarpur (Sud), également dans une mosquée chiite, minorité religieuse régulièrement attaquée au Pakistan par les extrémistes sunnites proches des talibans et d'Al-Qaïda.

La banalisation des fermetures de garnisons

Le 30 juin, le 1er Régiment d'Artillerie de Marine et l'état-major de la 1ère Brigade Mécanisée sont officiellement dissous.



Si l'on ajoute le nombre de militaires du 1er RAMA à ceux de la 1ère brigade mécanisée, on arrive à environ un millier de militaires qui vont quitter la ville.

Or quand on ajoute les membres de leurs familles, on estime qu'environ 3 000 personnes sont directement concernées par ces fermetures de casernes, ça représente 7% des 45 000 habitants de Châlons-en-Champagne. Daech se réjouit.

Questions parlementaires

Place des associations de retraités militaires au CSFM

Q. Ecrite n°79725 du 19/05/2015

M. Christophe Mme Valérie Rabault attire l'attention de M. le ministre de la défense sur le rôle des associations de militaires retraités au sein du Conseil supérieur de la fonction militaire (CSFM) remis en cause par le rapport Pêcheur. Interrogé à de multiples reprises par des parlementaires par l'intermédiaire de questions écrites, le ministre a indiqué en réponse qu'il était chargé de proposer un projet de loi relatif au droit d'association professionnelle des militaires sur la base du rapport remis en décembre dernier. Il a également précisé que de nombreux points restaient à l'étude, parmi lesquels la composition du CSFM. Aussi, devant les inquiétudes que suscite cette question, elle lui demande de préciser les mesures envisagées pour que les associations de militaires retraités prennent toute leur place au sein du CSFM, l'expérience acquise par les militaires retraités au long de leur carrière mais aussi lors de leur reconversion étant primordiale.

Réponse du ministère, JO du 09/06/2015

La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a estimé, dans eux arrêts en date du 2 octobre 2014, que si la liberté des militaires peut faire l'objet de restrictions légitimes, ceux-ci ne peuvent se voir refuser, de façon générale, un droit d'association pour la défense de leurs intérêts matériels et moraux. Si ces décisions obligent à une adaptation du dialogue social concernant les militaires, la Cour n'a toutefois pas manqué de souligner la qualité du dispositif actuel de concertation, de participation et de représentation au sein des armées, directions et services du ministère de la défense.

En effet, outre la publication en 2011 d'une charte de la concertation et le changement de composition en 2012 des conseils de la fonction militaire (CFM) et du conseil supérieur de la fonction militaire (CSFM), ce dispositif s'est doté de modalités nouvelles de fonctionnement, conformément aux conclusions du Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale de 2013 qui avaient mis en évidence que « l'organisation de la concertation devait recevoir une nouvelle impulsion dans le

contexte de réformes actuel ». Le plan de rénovation de l'organisation de la concertation a notamment donné lieu à la création d'un groupe de liaison du CSFM, devenu un lien essentiel entre le CSFM et le ministre de la défense.

En outre, la composition du CFM de la gendarmerie nationale a été modifiée afin de réorganiser la dynamique des échanges autour des acteurs principaux de la représentation des personnels que sont les représentants de catégorie.

Parallèlement, une réflexion a été engagée sur la modernisation du format même de la concertation, d'une part, par des travaux menés par les CFM et le CSFM, dont les conclusions ont fait l'objet d'un rapport de propositions remis en décembre 2013 au Président de la République lors de la 90^e session du CSFM, d'autre part, par un mandat d'expertise confié en janvier 2014 à l'inspection générale des armées par le ministre de la défense.

Après avoir pris acte des deux arrêts de la CEDH, le Président de la République a demandé, le 16 octobre dernier, que soit engagée une réflexion sur leur portée exacte et leurs conséquences. Cette étude, confiée à Monsieur Bernard Pêcheur, Président de la section de l'administration du Conseil d'État, a permis d'évaluer les options juridiques ouvertes en matière d'association professionnelle, tout en veillant à respecter les missions opérationnelles des armées et de la gendarmerie nationale, les impératifs de la défense et de la sécurité nationale, comme les intérêts fondamentaux de la Nation. Ces travaux ont été conduits en concertation avec les hauts responsables civils et militaires, en particulier les chefs d'état-major et le directeur général de la gendarmerie nationale.

Sur la base du rapport qui lui a été remis le 18 décembre 2014, le Président de la République a chargé les ministres de la défense et de l'intérieur de proposer un projet de loi relatif au droit d'association professionnelle des militaires au cours du premier semestre 2015.

Ce projet de texte est actuellement soumis au Parlement. Enfin, il est souligné que le ministre de la défense est particulièrement attaché au maintien d'un dialogue de qualité avec la communauté des retraités militaires, ainsi qu'à une amélioration du fonctionnement du conseil permanent des retraités militaires (CPRM), espace d'échange privilégié entre les représentants des associations de retraités et l'administration. Le CPRM, comme le CSFM

d'ailleurs, ont donné un avis favorable au projet de loi.

Indemnités des militaires à l'étranger

Q. Ecrite n°77370 du 07/04/2015

M. Alain Marsaud appelle l'attention de M. le ministre de la défense sur les difficultés financières des militaires ainsi que de leur famille, actuellement en mission à Djibouti. En effet, le barème de l'indemnité de résidence à l'étranger (IRE) servie aux militaires distingue deux taux selon que ces derniers sont affectés au sein des missions militaires ou sur d'autres types de postes. Or le taux servi dans le second cas a été assez sensiblement minoré, de manière à tenir compte de la situation favorable dans laquelle se trouvaient, à l'époque, la majorité des militaires concernés (affectés en Afrique et dans les anciennes possessions françaises, ils bénéficiaient de conditions de vie avantageuses, notamment en matière de logement). Aujourd'hui, la situation a évolué : des militaires, en nombre croissant, sont affectés, hors des missions militaires, dans des pays à fort niveau de vie, ce qui rend les taux d'IRE servis parfois insuffisants, notamment à Djibouti impactant directement le pouvoir d'achat des familles. Une baisse qui s'explique en partie par le cours du dollar (sur lequel est indexé le franc djiboutien) par rapport à l'euro.

C'est la raison pour laquelle il souhaiterait obtenir des informations sur les mesures mises en place afin de permettre à nos militaires et à leur famille de percevoir une indemnité suffisante pour répondre aux dépenses du quotidien.

Réponse du ministère, JO du 02/06/2015

L'article 5 du décret n° 97-900 du 1er octobre 1997 fixant les modalités de calcul de la rémunération des militaires affectés à l'étranger prévoit le versement aux intéressés d'une indemnité de résidence à l'étranger (IRE) destinée à compenser forfaitairement les charges liées aux fonctions exercées, aux conditions d'exercice de ces fonctions et aux conditions locales d'existence. Les montants annuels de l'IRE sont déterminés pour chaque pays et par groupe au regard des trois critères que constituent les conditions de vie, le coût de la vie et le coût du logement.

En outre, en vue de maintenir à un niveau constant le pouvoir d'achat des militaires en poste à l'étranger, il est procédé tous les trimestres à un ajustement des taux selon lesquels cette indemnité est servie, sur la base des variations des taux de change des monnaies et de l'évolution du différentiel d'inflation entre les pays dans lesquels sont affectés les bénéficiaires de l'IRE et la France.

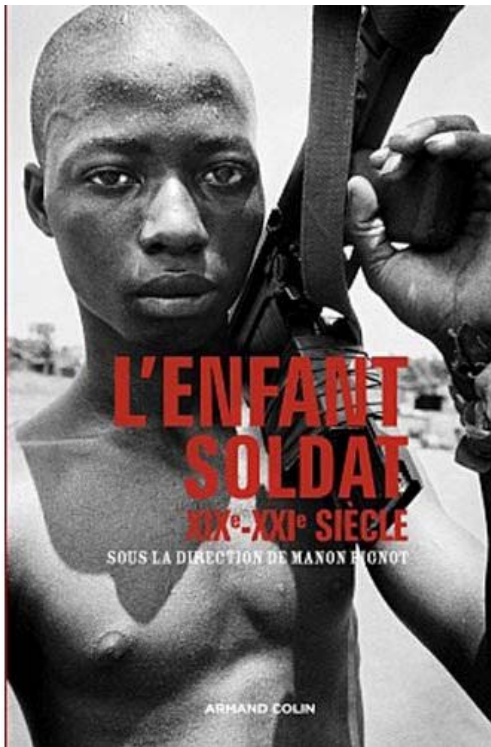
Chaque variation du montant de l'IRE est définie par un arrêté conjoint du ministre chargé des affaires étrangères et du ministre chargé du budget.

Dans ce contexte, après avoir subi une baisse en 2013 et en 2014, le montant de l'IRE servie à Djibouti a enregistré une progression depuis le début de l'année 2015 (+ 6,45 % au 1er janvier 2015 et + 7,82 % au 1er avril 2015), compte tenu de l'évolution des taux de change entre l'euro et le franc Djibouti, indexé sur le dollar américain.

Le prochain ajustement trimestriel du taux des IRE interviendra le 1^{er} juillet 2015. La situation des militaires affectés à Djibouti sera de plus examinée avec une particulière attention à l'occasion des travaux qui seront conduits par le ministère des affaires étrangères et du développement international à la fin de l'année 2015 pour s'assurer que le niveau des IRE versées dans chaque pays est adapté à l'environnement économique local.

<p>Pour s'informer : www.defense-et-republique.org Pour proposer un article : Roger Annette, redaction@defense-et-republique.org Pour nous contacter : contact@defense-et-republique.org</p>

Bibliographie



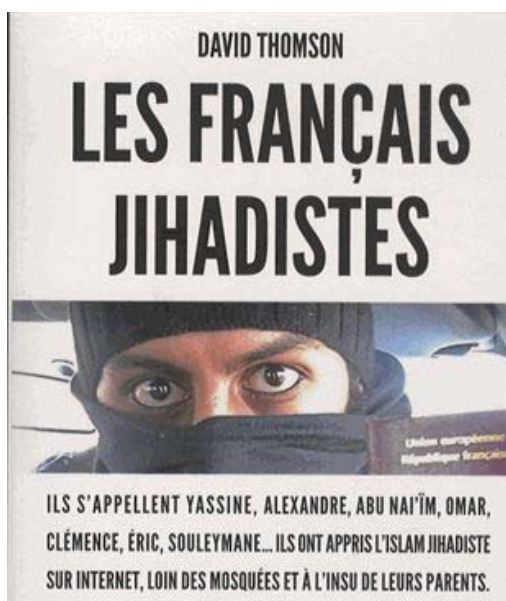
Sous la direction de Manon Pignot
L'enfant soldat - XIXe-XXIe siècle

Selon l'Unicef on compte 250 à 300 000 enfants soldats, cette réalité condamnée par la communauté internationale a pourtant une longue histoire. Les auteurs : historiens, sociologues, psychologues ont choisi de mettre l'accent sur l'époque contemporaine à l'aide d'une lecture critique des témoignages comme de la littérature ou du cinéma. Une série d'étude de cas offre des éléments de réflexion, de compréhension d'un phénomène complexe que l'image de l'enfant africain à la kalachnikov qui fait la Une des journaux. Les auteurs préfèrent le qualificatif d'adolescents-combattants, plus proche de la réalité à celui ambigu d'enfant-soldat.

Le livre est divisé en trois parties :

- Guerres du XIXème siècle : l'enfant combattant légitime ?
- Enfants soldats et guerres mondiales : une légitimité en débat.
- Conflits contemporains : enfant-soldat, enfant victime ?

On peut retenir de cet ouvrage une phrase de la conclusion : « Le grand intérêt du croisement des sources, des époques et des conflits réside également dans la critique commune de la notion même d'enfant-soldat ».



Les arènes éditions
Collection documents
230 pages

Ce livre raconte l'histoire des petits soldats du jihad français, ces adolescents qui ont appris l'islam djihadiste sur Internet, loin des mosquées et à l'insu de leurs parents.

Au début de 2014, selon les chiffres officiels, 700 Français ont rejoint la Syrie, souvent en famille, 250 sont au combat. Une vingtaine sont morts dont trois en réalisant une opération suicide. Les plus déterminés d'entre eux disent vouloir revenir un jour frapper le sol français.

Ils s'appellent Yassine, Alexandre, Abu Nai'im, Clémence, Éric, Omar, Souleymane... La plupart ont décroché avant le bac, mais tous n'étaient pas désœuvrés jusqu'à leur départ en Syrie. Beaucoup avaient même un travail et une famille aimante.

David Thomson, 33 ans, est reporter au service Afrique de RFI. Il a couvert la guerre en Libye et les révolutions arabes en tant que correspondant de France 24 et RFI.